



**Union nationale métisse
Saint-Joseph du Manitoba**

67, avenue Richfield
Winnipeg (Manitoba) R2M 2R9
unmsjm@gmail.com

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE
Bourse Robert-Allard**

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba décerne annuellement **deux** bourses d'études d'une valeur de 500\$ chacune. Vous trouverez au verso de ce formulaire, la liste complète des critères d'admissibilité et des documents à joindre au formulaire, le cas échéant.

Nom de famille :	
Prénom(s) :	
Adresse :	
Ville/village et province :	
Code postal :	
Courriel :	
No. de téléphone :	

J'atteste, par la présente, avoir lu et compris les critères d'admissibilité de cette bourse. De plus, je déclare que tous les renseignements fournis dans cette demande sont, à mes connaissances, complets et exacts.

Signature de l'étudiant(e)

Date

Bourse Robert-Allard

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : une bourse sera attribuée à un(e) étudiant(e) Métis(se) de Winnipeg; une bourse sera attribuée à un(e) étudiant(e) métis(se) de l'extérieur de Winnipeg

Montant : 500\$ pour des études à temps plein, soit un minimum de 24 crédits ou 80 % d'une charge de cours à un programme universitaire ou collégial

Critères d'admissibilité :

- Être finissant(e) d'une école secondaire de la DSFM
- Poursuivre des études post-secondaires (universitaires ou collégiales)
- Être d'ascendance métisse
- Démontrer votre engagement à la communauté francophone et métisse et/ou nous parler de votre ascendance métisse soit par l'entremise d'une vidéo ou par écrit (200 mots) *
- Fournir une lettre de référence

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION		
Date de réception de la demande :		
Preuve d'ascendance métisse** :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Vidéo reçue/écrit reçu :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Confirmation d'inscription :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Bourse accordée :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

*Toute demande de bourse doit être reçue par courriel à l'adresse suivante (unmsjm@gmail.com) au plus tard le vendredi **14 juin 2019**.

**La preuve d'ascendance métisse peut comprendre une généalogie, une carte d'appartenance à une organisation métisse ou une attestation d'un(e) membre de la communauté métisse.